



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-onzième session

191 EX/6

PARIS, le 15 mars 2013
Original anglais

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT SUR LA PARTICIPATION DE L'UNESCO AUX PROCESSUS D'ÉLABORATION DE L'AGENDA POUR LE DÉVELOPPEMENT POST-2015

Résumé

Par sa décision 190 EX/7 Partie I, le Conseil exécutif a « *invité la Directrice générale, en consultation avec les États membres, à lui présenter, à sa 191^e session, un rapport sur la participation de l'UNESCO aux processus d'élaboration de l'agenda du développement post-2015, ainsi que sur la stratégie d'ensemble prévue par l'Organisation pour peser sur la définition de cet agenda en général, et sur les efforts de plaidoyer de l'UNESCO en faveur de l'éducation dans ce contexte spécifique* » (paragraphe 9). Le présent document a pour objet de donner suite à cette demande.

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée au paragraphe 25.

Historique

1. Par sa décision 190 EX/7 Partie I, le Conseil exécutif a « *invité la Directrice générale, en consultation avec les États membres, à lui présenter, à sa 191^e session, un rapport sur la participation de l'UNESCO aux processus d'élaboration de l'agenda du développement post-2015, ainsi que sur la stratégie d'ensemble prévue par l'Organisation pour peser sur la définition de cet agenda en général, et sur les efforts de plaidoyer de l'UNESCO en faveur de l'éducation dans ce contexte spécifique* » (paragraphe 9). Le présent document a pour objet de donner suite à cette demande.

2. Il est prioritaire de se concentrer sur la réalisation, d'ici à 2015, des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des autres objectifs de développement convenus au niveau international. Plus le monde sera capable d'atteindre collectivement les objectifs importants fixés pour 2015, plus il sera possible de construire la confiance et le soutien en faveur d'un agenda audacieux et ambitieux pour le développement post-2015. Une multitude de processus liés entre eux sont en cours afin de parvenir à un agenda complet pour le développement convenu au niveau international. D'une part, le nouvel agenda pour le développement devrait s'appuyer sur la Déclaration du Millénaire et les réalisations des OMD et combler les lacunes restantes de la réalisation des OMD. D'autre part, il devrait affronter les défis nouveaux et émergents et être audacieux et ambitieux.

3. Pour l'UNESCO, un engagement proactif et effectif dans l'élaboration de cet agenda sera crucial à plusieurs égards : l'agenda post-2015 aura un impact direct sur les principaux documents programmatiques de l'UNESCO, en particulier sa Stratégie à moyen terme sur huit ans et ses programmes quadriennaux ; dans le même temps, l'UNESCO est déterminée à intégrer ses domaines de compétence dans l'élaboration de l'agenda post-2015.

Élaboration d'un agenda mondial pour le développement post-2015

4. Comme indiqué ci-dessus, plusieurs processus liés entre eux ont été lancés en vue d'élaborer un agenda pour le développement post-2015. Les États membres ont défini des orientations claires au Sommet sur les OMD en 2010 et à la Conférence Rio + 20 sur la façon dont devrait se dérouler le processus d'élaboration de l'agenda des Nations Unies concernant le développement pour l'après-2015 :

- (a) Le Secrétaire général de l'ONU a mis en place un processus à de multiples niveaux comprenant : (i) le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015 ; (ii) l'équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 ; (iii) les consultations thématiques nationales et régionales conduites par le Groupe des Nations Unies pour le développement ; (iv) les consultations régionales conduites par les commissions régionales ; (v) la consultation du secteur des entreprises à travers le Pacte mondial de l'ONU ; et (vi) la commission de la science et de la technologie à travers le Réseau des solutions pour le développement durable. La société civile devrait être associée à tous les flux de travail.
- (b) Dans le suivi de la Conférence Rio + 20, les États membres ont lancé un certain nombre de processus en vue de la définition d'un nouvel agenda mondial. Au centre de ces processus se trouve l'établissement d'un groupe de travail ouvert ayant pour tâche d'élaborer des objectifs de développement durable (ODD). Le groupe a maintenant été constitué et il est prévu qu'il soumette son rapport durant la 68^e session de l'Assemblée générale en septembre 2013. Parmi les autres résultats pertinents de la Conférence de Rio figurent la désignation d'un comité de 30 experts sur le financement du développement durable et l'établissement d'une instance politique de haut niveau sur le développement durable.

5. Il a été souligné que bien qu'il soit important de permettre aux divers processus de progresser et de mûrir chacun en suivant son chemin, il y a un large soutien en faveur d'un seul agenda cohérent et unificateur pour le développement post-2015, avec un ensemble complet d'objectifs connexes.

Participation de l'UNESCO à l'élaboration d'un agenda mondial pour le développement post-2015

6. L'éducation, les sciences, la culture et la communication et l'information sont des moteurs critiques et stratégiques d'un agenda complet pour le développement construit sur la durabilité, l'égalité et les droits de l'homme. La stratégie de l'Organisation pour participer aux travaux sur un agenda pour le développement post-2015 comprend :

- De larges consultations internes au moyen d'un comité directeur sur l'après-2015, associant les secteurs de programme, les services centraux et comprenant des collègues du Siège et des unités hors Siège, présidé par l'ADG/BSP.
- Une participation active aux différentes filières des processus de l'agenda pour le développement post-2015 aux niveaux mondial, régional et national (voir ci-dessous pour plus de détails).
- La production d'éléments de réflexion et de documents d'analyse en profondeur sur les domaines thématiques appropriés, pour diffusion aux parties prenantes appropriées.
- La création d'un site Web dédié sur l'après-2015 offrant un guichet unique sur la vision de l'UNESCO et l'actualité de sa participation (anglais : <http://www.unesco.org/new/en/post-2015/> ; français : <http://www.unesco.org/new/fr/post-2015/>) ainsi que d'autres matériels de communication.

Au niveau mondial/interinstitutions

7. La Conférence Rio + 20 a reconnu comme centraux nombre d'objectifs de l'UNESCO. Son document final et ses processus de suivi sont une base solide pour l'agenda pour le développement post-2015. Rio + 20 a réaffirmé que l'accès universel à l'enseignement primaire et à une éducation de qualité à tous les niveaux sont « *essentiels pour réaliser le développement durable* ». Elle a souligné l'importance décisive de l'éducation en vue du développement durable et reconnu la centralité des sciences pour la durabilité. Elle a identifié l'eau, les océans et la biodiversité en tant que domaines thématiques et questions transversales. Le document final a en outre souligné l'enjeu primordial pour le développement durable que sont les TIC et le haut débit et noté le caractère essentiel de la diversité culturelle, du tourisme culturel et des savoirs autochtones. Il apporte aussi un puissant soutien aux préparatifs du cadre programmatique destiné à donner suite à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD, 2005-2014), qui est un élément clé de l'agenda post-2015. Dans le processus post-2015, l'UNESCO vise à s'appuyer sur la reconnaissance de ses domaines de compétence par Rio + 20.

8. L'UNESCO contribue activement à tous les mécanismes et groupes importants qui ont été chargés d'apporter des contributions au processus post-2015 aux niveaux mondial et interinstitutions. Ces mécanismes et groupes comprennent notamment l'équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015, l'Équipe spéciale du GNUM sur les OMD, l'équipe spéciale du GNUM sur la culture et le développement ainsi que le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement (IAEG).

9. **L'équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015** réunit des représentants des organismes des Nations Unies et des organisations

internationales sous la coprésidence du PNUD et du DAES de l'ONU pour définir une vision commune du système des Nations Unies concernant l'agenda pour le développement post-2015. L'UNESCO a apporté une contribution substantielle au rapport de l'équipe spéciale « Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous », publié en juin 2012, notamment à travers la rédaction de documents de réflexion sur l'éducation et la culture et la contribution à des documents de réflexion sur la science, la technologie et les droits de propriété intellectuelle ainsi que la gouvernance et le développement. Le rapport de l'ONU et les documents de réflexion connexes servent maintenant de références à toutes les consultations et débats du système sur l'agenda pour le développement post-2015. L'UNESCO est aussi un membre actif de tous les sous-groupes de l'équipe spéciale tels que l'équipe d'appui technique qui est chargée de fournir les contributions initiales au **Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable**.

10. De plus, le système des Nations Unies conduit une série de **consultations thématiques mondiales** avec les milieux universitaires, les médias, le secteur privé, les employeurs et les syndicats, la société civile et d'autres interlocuteurs afin de discuter des questions clés intéressant l'agenda pour le développement post-2015¹. L'UNESCO et l'UNICEF codirigent la **consultation thématique mondiale sur l'éducation**. Dans le cadre de cette consultation, une *Plate-forme en ligne sur l'éducation* a été créée et les discussions en ligne ont débuté en décembre 2012. Jusqu'à mars 2013, ces discussions sont centrées sur quatre domaines spécifiques : (1) Accès équitable à l'éducation (10-24 décembre 2012) ; (2) Qualité de l'apprentissage (8-21 janvier 2013) ; Citoyenneté mondiale, compétences et emplois (23 janvier – 6 février) ; (4) Gouvernance et financement de l'éducation (10-24 février). L'objectif global de la consultation sur l'éducation est de générer un processus inclusif et une discussion sur l'importance d'une priorité et d'investissements accrus pour une éducation de base et postérieure de qualité dans l'agenda post-2015. La Directrice générale a présenté la consultation thématique mondiale sur l'éducation aux États membres à l'ONU (New York, 5 mars 2013). Elle a aussi participé à l'inauguration de l'exposition « Les chemins de l'école » au Siège de l'ONU, organisée par l'UNESCO et ses partenaires et ouverte par le Secrétaire général de l'ONU.

11. Les objectifs spécifiques de l'UNESCO concernant ces processus sont les suivants :

- Stimuler le débat et l'analyse critique sur la façon dont l'EPT et l'OMD 2 sur l'éducation et l'OMD 3 sur l'égalité des genres ainsi que l'EDD ont favorisé les progrès de l'éducation et de l'équité et aidé à identifier les lacunes restantes et les nouvelles questions et à générer un consensus sur les meilleurs moyens de refléter l'éducation, la formation et l'apprentissage dans le cadre du développement post-2015.
- Examiner un éventail d'options et de réponses en matière de politiques (aux niveaux local, national et international) et comment ces éléments d'information pourraient être déployés afin d'éclairer l'agenda pour le développement post-2015.
- Élaborer des idées sur les moyens de mesurer les progrès accomplis vers une amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation, et notamment comment et quels objectifs et cibles devraient être définis et appropriés par les gouvernements, qui auraient à en rendre compte.
- Appeler l'attention sur la nécessité d'obtenir l'engagement collectif des gouvernements, des représentants des employeurs et des employés, des dirigeants d'entreprises, des organisations de la société civile et du public pour garantir que les investissements dans l'éducation et la formation de base et postérieures soient prévisibles, soutenus, adéquats et efficaces pour ce qui est d'équiper les jeunes des compétences dont ils ont besoin.

¹ Les consultations thématiques mondiales couvrent 11 domaines : éducation ; eau ; durabilité environnementale ; inégalités ; conflits, violence et catastrophes ; santé ; gouvernance ; croissance et emploi ; dynamique de la population ; alimentation et sécurité alimentaire ; énergie.

12. L'UNESCO contribue activement à la **consultation thématique mondiale sur l'eau** en apportant des éléments aux consultations sur les trois domaines : eau, assainissement et hygiène ; ressources en eau ; gestion des eaux usées et qualité de l'eau. Les contributions de l'UNESCO, mettant particulièrement l'accent sur la sécurité de l'eau, sont fondées sur les principaux domaines de ciblage définis dans le Plan stratégique de la 8^e phase du Programme hydrologique international (PHI-VIII) pour 2014-2021, ainsi que sur les domaines dans lesquels l'UNESCO-PHI a une solide expertise et un rôle de chef de file au niveau international. Ces domaines comprennent les approches innovantes de l'adaptation au changement climatique en ce qui concerne les ressources en eau, les catastrophes naturelles liées à l'eau, la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau, les eaux transfrontalières, l'eau dans un monde urbanisé, l'éducation relative à l'eau et le renforcement des capacités, et l'intégration du genre dans la gestion de l'eau. L'UNESCO a mobilisé son réseau de comités nationaux du PHI, de centres et de chaires s'occupant de l'eau pour contribuer activement à la consultation thématique mondiale sur l'eau et aux processus de consultation nationale de l'agenda pour le développement post-2015. L'UNESCO a participé activement à la Consultation post-2015 sur la gestion des ressources en eau et la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau (Genève, 27-28 février).

13. L'UNESCO apporte en outre une contribution substantielle à la **consultation thématique mondiale sur la durabilité environnementale** en tant que membre de son comité de direction. Elle a entre autres rédigé un document intersectoriel pour les discussions en ligne et contribué à la planification de la réunion sur le leadership qui doit se tenir au Costa Rica les 18 et 19 mars. L'UNESCO a aussi fourni des contributions et des commentaires à d'autres consultations thématiques mondiales, par exemple sous la forme de communications sur les médias, la réduction des risques de catastrophe et les peuples autochtones.

14. L'Organisation participe en tant que membre de l'Équipe spéciale du GNUD sur les OMD à l'élaboration de deux rapports de synthèse fondés sur les conclusions des consultations thématiques mondiales et des consultations nationales et régionales, qui sont censés éclairer le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et l'Assemblée générale des Nations Unies.

15. Les autres initiatives pertinentes comprennent l'établissement d'une Équipe spéciale du GNUD sur la culture et le développement, créée par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) en septembre 2012 et présidée par l'ADG/CLT. Visant à renforcer la contribution de la culture à l'agenda du développement durable de l'ONU et sa mise en œuvre à l'échelon national, l'équipe spéciale du GNUD est censée apporter une contribution substantielle au processus post-2015. L'UNESCO travaille en outre avec le **Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies (UNSDSN)**, groupe indépendant qui vise à mobiliser l'expertise scientifique et technique des milieux universitaires, de la société civile et du secteur privé, dirigé par Jeffrey Sachs, à l'appui de la résolution des problèmes du développement durable.

Aux niveaux régional et national

16. Adhérant à un processus inclusif conduit par les parties prenantes, et fondé sur la l'enseignement selon lequel l'agenda des OMD a parfois été perçu comme trop « dicté d'en haut », le GNUD mène des **consultations régionales et nationales sur l'agenda pour le développement post-2015** qui reposent sur de larges bases. Au niveau régional, les commissions régionales des Nations Unies ont organisé et planifient une série de consultations sous-régionales et régionales inclusives afin d'élaborer et de formuler des perspectives régionales sur l'agenda pour le développement post-2015. Au niveau national, des consultations sont menées dans une centaine de pays pour aider à donner forme à l'agenda pour le développement post-2015. L'UNESCO, en particulier par sa présence hors Siège, participe activement à ces consultations.

17. Voici quelques exemples de l'action de l'UNESCO aux niveaux régional et national :

- L'UNESCO Bangkok a organisé la réunion « Au-delà de 2015 – Repenser l'apprentissage dans un monde en mutation » (en novembre), avec le concours du Ministère japonais de l'éducation, des sports, de la science et de la technologie. L'UNESCO Bangkok a pris contact avec des organisations de jeunesse du Myanmar au sujet de l'éventuelle élaboration d'une politique nationale de la jeunesse dans ce pays, qui le préparerait à l'avenir post-OMD.
- L'UNESCO Jakarta a organisé des consultations des jeunes en Indonésie (Jakarta, novembre 2012) et participé à la Conférence ministérielle de l'ASEM sur la culture (Yogyakarta, septembre 2012), à la 5^e Conférence ministérielle régionale sur la prévention des catastrophes (Yogyakarta, octobre 2012), au Forum mondial de la jeunesse (Bali, décembre 2012) et à la consultation régionale de personnalités éminentes (Bali, décembre 2012).
- L'UNESCO Montevideo participe aux débats sur l'après-2015 dans le cadre du GNUD pour l'Amérique latine et les Caraïbes et du bureau régional du CIUS. Elle est en train d'élaborer, avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), une communication sur les capacités scientifiques et technologiques pour un agenda pour le développement post-2015.
- L'UNESCO Santiago a mis en place depuis septembre 2012 un Groupe de travail interinstitutions avec la CEPALC (CEPAL) pour la conception conjointe de l'agenda de l'éducation post-2015 de la région Amérique latine-Caraïbes. Plusieurs études et événements ont été réalisés conjointement, comme par exemple le lancement du Rapport mondial de suivi en octobre 2012. Le Groupe est en train d'être élargi pour inclure d'autres organismes des Nations Unies, ONG, fondations et le secteur privé.
- L'UNESCO Venise, en tant que membre du Groupe des Nations Unies pour le développement pour l'Europe et l'Asie centrale, contribue à l'élaboration d'un document régional de plaidoyer pour les pays de la CEE, destiné à donner suite au niveau régional au document mondial « L'avenir que nous voulons ». L'UNESCO Venise apporte une contribution aux consultations nationales dans la région de l'Europe orientale et de l'Asie centrale par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies.
- L'UNESCO Addis-Abeba soutient le processus de consultation nationale sur l'après-2015 en Éthiopie. Une équipe spéciale nationale prépare la consultation nationale finale, qui doit avoir lieu à Addis-Abeba en février 2013. L'UNESCO a participé au processus en fournissant des contributions techniques aux documents de base.
- Le Bureau de l'UNESCO à Amman a dirigé une consultation nationale de deux jours sur l'éducation après 2015 en Jordanie, qui a rassemblé jeunes, enseignants, parents, groupes de la société civile et décideurs de tout le pays.

Autres activités de plaidoyer connexes

18. Afin de renforcer et d'intégrer son action relative à l'éducation, l'Organisation a inscrit le **débat sur l'après-2015 à l'ordre du jour des réunions sur l'Éducation pour tous (EPT)** et de ses réseaux. Quatre consultations régionales sur l'EPT mettant spécialement l'accent sur l'après-2015 ont été organisées dans les États arabes (Sharm el-Sheikh, 16-19 octobre 2012), en Afrique (Johannesburg, 16-20 octobre 2012), en Amérique latine et Caraïbes (Mexico, 29-30 janvier) et en Asie-Pacifique (Bangkok, 26-27 février 2013). L'UNESCO a aussi organisé une consultation avec quelque 150 ONG s'occupant d'éducation lors de la réunion mondiale de la Consultation collective des ONG sur l'EPT (CCONG, Paris, 24-26 octobre 2012). Durant la Réunion mondiale sur l'EPT (Paris, 21-23 novembre 2012), un événement parallèle a été organisé et facilité par l'UNESCO et

l'UNICEF. Dans le contexte de la Consultation thématique mondiale sur l'éducation, une Réunion mondiale sera organisée à Dakar (18-19 mars 2013) pour offrir aux parties prenantes clés une occasion de dialoguer face à face. À cette réunion, les résultats des consultations en cours et des projets de recommandations seront débattus avec des décideurs gouvernementaux, le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, constitué par le Secrétaire général de l'ONU, et d'autres parties prenantes clés de l'éducation. On s'attend à ce que des recommandations clés soient formulées durant cette réunion et qu'elles soient mises en avant par ces décideurs dans les délibérations intergouvernementales à venir au cours des deux prochaines années.

19. Avec le **Rapport mondial de suivi sur l'EPT**, l'éducation fait l'objet d'un suivi depuis 2002, ce qui représente une base solide pour évaluer les progrès accomplis. Conformément au Cadre d'action de Dakar, l'UNESCO a lancé le processus de préparation par les pays des **Examens de l'EPT 2015** en 2013 et 2014. Ce sera une occasion de dresser le bilan des progrès réalisés et d'identifier les défis posés aux pays et leurs besoins, en vue de jeter les bases des politiques d'éducation post-2015 au niveau des pays. Ces rapports, complétés par des études et des documents techniques, éclaireront les réunions régionales qui se dérouleront durant le deuxième semestre de 2014. Les rapports régionaux qui en résulteront feront partie des documents de base d'une conférence mondiale sur l'éducation qui sera accueillie en 2015 par la République de Corée. Le processus de l'EPT éclairera et influencera aussi, plus largement, le processus de l'après-2015. Dans la période menant à 2015, il sera crucial de maintenir l'éducation à une des premières places sur l'agenda post-2015. Pour y parvenir, il faudra plaider plus vigoureusement pour l'éducation dans le cadre d'un dernier effort décisif en sa faveur. **L'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI)** du Secrétaire général de l'ONU sera un des mécanismes clés pour mobiliser un plaidoyer et un appui plus vigoureux de la part des dirigeants mondiaux pour ce qui est de placer l'éducation au centre de l'agenda post-2015. L'élaboration de cet agenda nécessite aussi des consultations avec les diverses sous-régions afin de prendre en compte le caractère propre à chacune. D'autres types de processus de consultation, dont des consultations et des forums sur des sujets spécifiques concernant l'agenda post-2015, sont prévus dans le cadre de la consultation thématique sur l'éducation, pour laquelle l'UNESCO et l'UNICEF ont mis en place une équipe spéciale pour la région Asie-Pacifique.

20. L'UNESCO veillera à ce que l'égalité des genres soit un élément constitutif de l'agenda mondial de l'éducation post-2015, l'accent étant mis sur l'« égalité des chances » aussi bien que sur l'« égalité des résultats ». Pour répondre aux priorités de l'**Afrique** dans l'agenda post-2015, l'UNESCO s'appuiera particulièrement sur la GEFI et sur la Déclaration de Nairobi sur le développement de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique.

21. Le Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général de l'ONU, dont le secrétariat sera hébergé à l'UNESCO, sera lancé dans la période menant à l'échéance de 2015 et au processus de l'agenda pour le développement post-2015 et il est escompté qu'il fournira des avis pertinents. L'UNESCO prévoit aussi de produire un certain nombre de documents exposant sa position sur le rôle de la **science et de l'ingénierie** dans le développement durable. **L'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau** conduite par l'UNESCO vise à renforcer la coopération internationale entre les institutions, les utilisateurs, les secteurs sociaux et économiques et autres parties prenantes, afin de parvenir à un consensus sur les objectifs du développement durable pour l'après-2015 qui répondra efficacement à nos futurs besoins en eau. Un exposé de position sur l'eau et l'agenda pour le développement post-2015 est en préparation. L'UNESCO participera activement aux réunions relatives aux océans dans le cadre du suivi de Rio + 20, au Pacte pour les océans du Secrétaire général et à l'élaboration de la troisième Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement qui doit se tenir au Samoa en 2014.

22. L'année 2013 sera marquée par une série d'événements de haut niveau et d'étapes majeures démontrant le rôle de la **culture** dans le développement durable afin de poursuivre le plaidoyer en faveur de l'inclusion de la culture dans l'agenda post-2015. En mai 2013, le Congrès

international d'Hangzhou sera la première réunion internationale organisée sur ce sujet par l'UNESCO depuis la Conférence de Stockholm en 1998 au niveau des Nations Unies et avec la participation de dirigeants et d'experts de la communauté mondiale dans son ensemble. De plus, le Président de la 67^e Assemblée générale des Nations Unies a décidé d'organiser un débat thématique sur la culture au service du développement durable, qui, avec l'Examen ministériel annuel de l'ECOSOC sur « La science, la technologie et l'innovation ainsi que les perspectives ouvertes par la culture au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement », prévu pour juillet 2013, représenteront des contributions clés, au niveau politique, au débat sur l'après-2015. La troisième édition du Rapport sur l'économie créative, qui doit être publiée conjointement par l'UNESCO et le PNUD d'ici à l'été 2013, sera aussi l'occasion de mettre en relief la contribution de la culture à la réalisation des OMD et, plus largement, au développement durable. À l'automne 2013, l'Indonésie, avec l'UNESCO pour partenaire, organisera le premier Forum mondial sur la culture dans le développement. Ce sera aussi un événement clé contribuant au futur agenda. Enfin, le Secrétaire général de l'ONU soumettra aussi un rapport, dont l'élaboration sera conduite par l'UNESCO, à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui sera censée examiner une résolution sur la culture et le développement.

23. Concernant les **sociétés du savoir**, l'UNESCO s'appuiera sur la première manifestation de suivi du SMSI + 10 (Paris, 25-27 février 2013) qui a invité les parties prenantes à veiller à ce que les enseignements tirés des processus de suivi du SMSI éclairent, en tant que de besoin, la formulation des objectifs de développement post-2015, ainsi qu'à faire rapport sur la mise en œuvre du SMSI dans le cadre du processus du SMSI, de manière à faciliter l'élaboration de la vision pour l'après-2015.

24. Le Rapport mondial sur les sciences sociales 2013 contribuera à la base de connaissances en sciences sociales sur les transformations sociales et le changement environnemental et servira à plaider pour souligner le lien entre développement durable et **inclusion sociale**. L'UNESCO prévoit de renforcer encore une vision de la **jeunesse** dans toute l'Organisation qui consiste essentiellement à permettre aux jeunes de s'engager proactivement en faveur du développement durable et de la paix.

Décision proposée

25. À la lumière de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

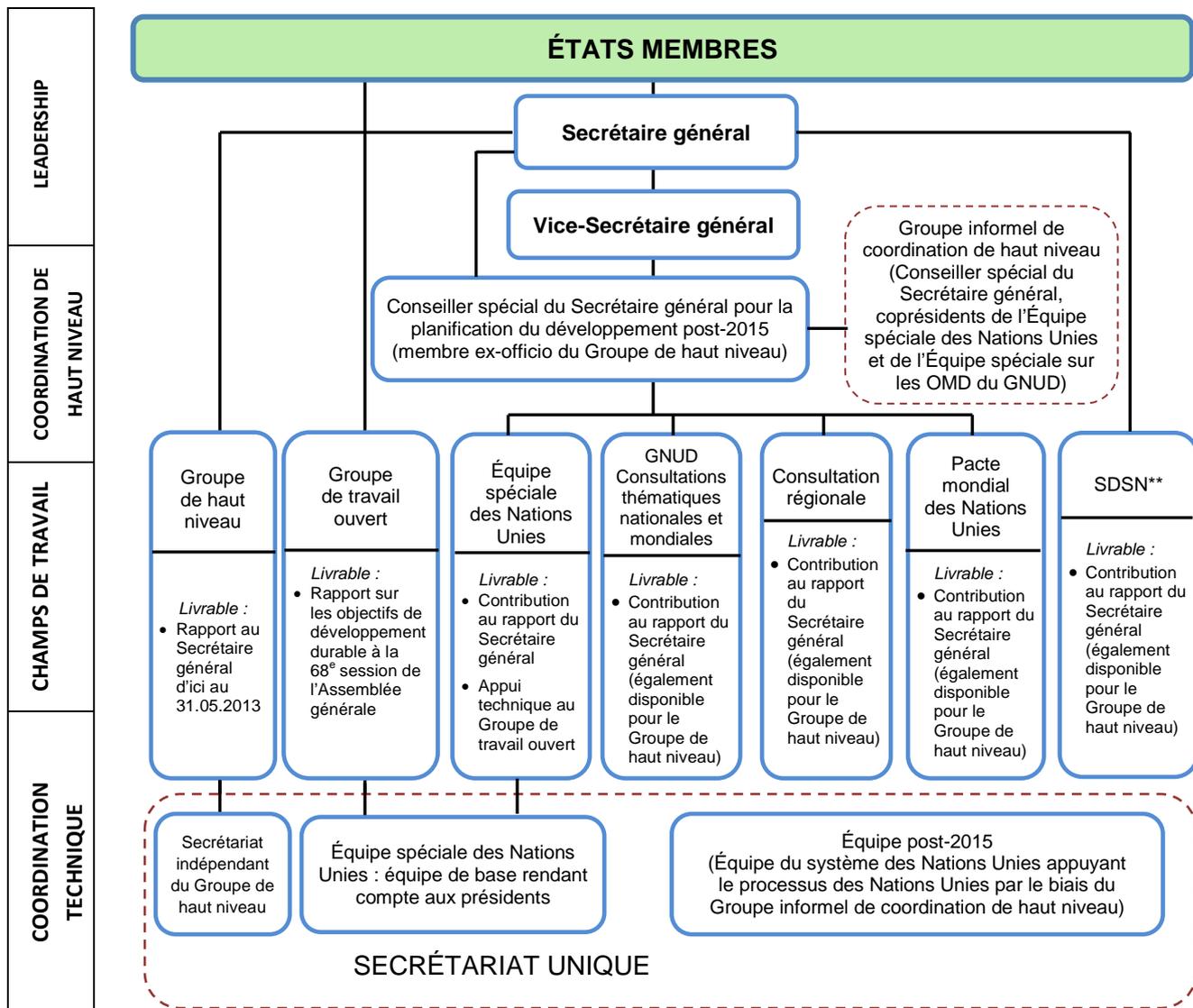
1. Ayant examiné le document 191 EX/6,
2. Reconnaissant qu'il est important que l'UNESCO participe activement aux processus conduisant à l'élaboration d'un agenda pour le développement post-2015, de manière que celui-ci reflète les contributions de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication et de l'information,
3. Exprime son appréciation à la Directrice générale pour les multiples initiatives déjà prises et en cours aux niveaux mondial, régional et national mettant l'accent sur les priorités et les compétences thématiques de l'UNESCO ;
4. Invite la Directrice générale à lui faire rapport à sa 192^e session sur l'engagement de l'Organisation et les faits nouveaux concernant l'agenda pour le développement post-2015.

ANNEXE**I. Étapes majeures du processus pour le développement post-2015**

Date	Mise en œuvre
Toute l'année 2013	Consultations nationales
14 mars 2013	Première réunion du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable
Jusqu'à mars 2013	Consultations thématiques mondiales
Mars 2013	Premier rapport de synthèse du GNUD sur les consultations relatives à l'après-2015
Mai 2013	Soumission au Secrétaire général de l'ONU du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015
Septembre 2013	Deuxième rapport de synthèse du GNUD sur les consultations relatives à l'après-2015
Septembre 2013	Rapport du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable
Septembre 2013	Rapport du Secrétaire général de l'ONU à la 68 ^e session de l'Assemblée générale

II. Processus des Nations Unies post-2015 : acteurs et lignes de communication

PROCESSUS DES NATIONS UNIES POST-2015 : ACTEURS ET LIGNES DE COMMUNICATION*



* Pas de changement aux lignes hiérarchiques existantes

** Réseau des solutions pour le développement durable

États membres

Initiative du Secrétaire général

III. Sélection d'événements relatifs à l'après-2015 (co-)organisés par l'UNESCO

Date	Lieu	Événement
11 février 2013	Paris	Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 : Événement de lancement
19 février 2013	Amman	Faire en sorte que l'éducation soit pertinente par rapport à l'emploi des jeunes en Jordanie
20 février 2013	Jakarta	Consultations nationales sur l'après-2015 : Dialogue national sur la jeunesse
22 février 2013	Jakarta	Inégalités
25-27 février 2013	Paris	Réunion d'examen SMSI + 10 en 2013 « Vers des sociétés du savoir pour la paix et le développement durable »
26-27 février 2013	Bangkok	13 ^e réunion régionale des coordonnateurs nationaux de l'EPT : The Big Push
27 février – 15 mars 2013	En ligne	Discussions en ligne sur le thème de l'examen ministériel annuel de l'ECOSOC 2013 « La science, la technologie et l'innovation ainsi que les perspectives ouvertes par la culture – et les politiques nationales et internationales connexes – au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) »
28 février – 1 ^{er} mars 2013	Bangkok	Consultation thématique régionale sur l'éducation dans l'agenda pour le développement post-2015, précédée de mini-consultations préparatoires organisées par des organisations non gouvernementales ou des réseaux nationaux/régionaux
18-19 mars 2013	Dakar	Réunion mondiale sur la Consultation mondiale thématique sur l'éducation
21-22 mars 2013	Jakarta	Journée mondiale de l'eau – Coopération dans le domaine de l'eau pour l'agenda post-2015
24-26 mars 2013	Nsukka	Foire sur la science et l'ingénierie
4-5 avril 2013	Jakarta	Science de la durabilité : Une approche fondée sur la science pour réaliser l'avenir que nous voulons pour tous
18-19 avril 2013	New York	Séance à l'atelier d'experts sur le thème « Océans, mers et développement durable : Mise en œuvre et suivi de Rio + 20 »

23 avril 2013	New York	Événement de partenariat de l'ECOSOC 2013 : « Innovation et technologie : des solutions innovantes pour lutter contre l'extrême pauvreté »
29-30 avril	Paris	Rapport de la réunion sur la richesse inclusive
Printemps 2013		Réunions coordonnées au niveau des pays pour communiquer sur les résultats des programmes conjoints MDG-F sur la culture et le développement
4-5 mai 2013	Navoi	Table ronde sur le rôle de la culture comme moteur et facilitateur du développement durable
14-17 mai 2013	New York	Atelier sur l'importance du renforcement des capacités et du transfert des technologies marines aux PEID
15-17 mai 2013	Hangzhou	Congrès international d'Hangzhou
19-23 mai 2013	Genève	Plate-forme mondiale sur la réduction des risques de catastrophes
3-4 juin 2013	Zagreb	Réunion internationale d'experts sur le thème « Diversité culturelle, société civile et coopération internationale en Europe du Sud-Est »
12 juin 2013	New York	Débat thématique sur la culture au service du développement durable, à l'initiative du Président de la 67 ^e Assemblée générale des Nations Unies
Juillet 2013	Genève	Examen ministériel annuel de l'ECOSOC sur le thème « La science, la technologie et l'innovation ainsi que les perspectives ouvertes par la culture au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement »
1 ^{er} -6 septembre 2013	Stockholm	Plusieurs séances durant la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm
Octobre 2013	Paris	8 ^e Forum des jeunes de l'UNESCO
Novembre 2013	Rio de Janeiro	Sixième Forum mondial de la science
24-29 novembre 2013	Bali	Forum mondial sur la culture dans le développement
2-6 décembre 2013	Éthiopie	Réunion ministérielle africaine sur l'ingénierie et la technologie